



N°4
JANVIER / FEVRIER
2021
Bulletin d'information
de Brangues

LE MOT DU MAIRE :

Chères habitantes, Chers habitants de Brangues,

Ce sera un mot du maire bref, puisque ce bulletin vous propose des vœux 2021 écrits, faute de ne pouvoir vous réunir physiquement et vous les proposer oralement. Vous trouverez également des informations sur les actions menées ces deux mois passés et sur la vie communale qui se poursuit malgré les encombres du Covid-19.

Une nouvelle rubrique vous est proposée, elle concerne les décisions les plus importantes (en synthèse) prises par la municipalité, dans la transparence et l'information qui vous ont été promises par vos élus.

Bonne lecture, et belle année 2021 à toutes et tous.





• Flash Infos :

- Erratum pour Jean-Max CONTE, qui a lui aussi participé aux « maçons de l'extrême », article dans le dernier BIB.
- En raison du Covid, les vœux du maire n'auront pas lieu, rendez-vous à la page focus du bulletin et bientôt sur le facebook de la commune.
- La collecte des ordures ménagères est maintenue tous les 15 jours, au moins jusqu'au 20 janvier, semaine paire pour Brangues, semaine impaire pour Pierre Brune (qui suit la collecte de Saint Victor et non de Brangues).
- Le minibus de la commune reprend du service à partir de jeudi 21 janvier.
- Le PCS (plan communal de sauvegarde) Covid mis en place depuis plusieurs mois sur la commune est arrêté, en effet le PCS se met en place lors d'une urgence (sanitaire...). Néanmoins les personnes qui utilisaient le service pour le ravitaillement de leurs courses à domicile peuvent toujours le demander (Merci Germaine 😊).
- Une crèche de Noël a été installée à l'Église, merci d'avoir fait perdurer cette tradition.
- Info concernant les sapins commandés avec le sou des écoles de la commune de Brangues ; un habitant, Monsieur C. VERNAY, qui habite près de la scierie de Brangues, peut les broyer !!! Il vous suffit de le déposer chez lui !
- Vous avez peut-être trouvé ici et là dans le village des galets peints ? Aucune inquiétude, c'est un jeu de piste initié par des habitants et ces « merveilles » sont destinées à voyager par vos soins (donc servez-vous !). Plus d'info sur <https://www.facebook.com/Love-on-the-Rocks-France-1945504402144997>





• Point sur les travaux :

➤ Eclairage



La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a rétrocédé la compétence de l'éclairage public aux communes en 2018.

Une opération de numérotation des lampadaires est en cours afin de faciliter la localisation des pannes éventuelles. Cette tâche est effectuée par nos agents communaux. Actuellement, une entreprise locale s'occupe de remplacer les ampoules défectueuses.

Celle-ci est déjà intervenue au niveau du lotissement de Brieux et du Bourg.

Dans un deuxième temps, les hameaux de Pierre Brune et de Tours auront aussi certains luminaires remplacés car ceux-ci sont encore équipés d'ampoules au mercure dorénavant interdites. (Une demande est en cours auprès de la CCBD)

Quelques luminaires ou candélabres, trop vétustes, ont été ou seront équipés d'ampoules à LED moins énergivores et d'une longévité plus importante.

Il est également à signaler que les nouvelles installations d'éclairage public ne doivent plus éclairer en direction du ciel afin de diminuer la pollution lumineuse très néfaste pour la faune sauvage.

Notre facture globale d'éclairage public en 2018 était de 7545,02€ TTC, en 2019 elle s'est élevée à 4045,06€ TTC, soit une économie de 46,4% (grâce à l'extinction partielle de l'éclairage la nuit).

Une réflexion est en cours sur une nouvelle modification des horaires d'éclairage qui seraient de 23H à 6H.



➤ **Entretien des haies**

Chaque année la commune réalise l'entretien des haies à l'automne afin de respecter la faune (notamment lors de la nidification) et le cycle des végétaux.

Ces coupes sont effectuées pour plusieurs raisons :

- En bord de route ou de chemin, elles évitent que les branches encombrent la voirie et nuisent à la visibilité.
- Dans les champs, elles limitent l'empiétement de la haie sur l'espace cultivé ou sur les chemins ruraux obligeant les moissonneuses à déborder sur les cultures.

Cet entretien se réalise avec un lamier. Cette technique permet de diminuer la fréquence de taille et d'effectuer un passage tous les 3 ans environ. Cette tâche est confiée à un agriculteur de la commune.



Un petit rappel aux habitants : Les haies qui débordent sur la voie publique sont à la charge des propriétaires.

Article R 116-2-5° du Code de la voirie routière : il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres plantés à moins de deux mètres du domaine public. Les pouvoirs de police du maire l'autorisent, en vertu de cet article, à verbaliser les contrevenants.

➤ **Pigeons**

La commune a conscience des dégâts et des désagréments que pose la surpopulation des pigeons au niveau des bâtiments communaux. Une réunion a eu lieu à Serrières-de-Briord (dans le cadre de la mutualisation des compétences) pour présenter un procédé qui permettrait de réguler la naissance des pigeons par la mise en place d'un « pigeonnier contraceptif ». Ce système est écologique mais coûteux. Ce système est-il suffisant pour maîtriser leur prolifération ???

Nous continuons à nous renseigner auprès d'associations pour la protection des oiseaux et de lire de la documentation sur le sujet.

Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous en faire part ... nous sommes preneurs !! par mail à la mairie



➤ **Clocher**

Comme spécifié dans le deuxième bulletin, la commune travaille « d'arrache-pied » pour trouver la meilleure solution afin de remettre en fonctionnement les 4 cadrans monumentaux.



N'étant pas des « spécialistes de l'horlogerie », nous nous sommes fait aider par Monsieur Condemine passionné par la recherche sur le patrimoine horloger et campanaire en Isère. Il réalise différentes missions avec l'aide du Service du Patrimoine Culturel de l'Isère et met bénévolement ses connaissances à disposition des communes. Ses avis ont été riches d'enseignements et nous ont permis d'ajuster les consultations auprès des entreprises (rénovation d'une partie des cadrans, choix technique etc.)

Les escaliers et les planchers accédant au clocher (sécurisation des accès), les abat-sons (respect architectural) et les bacs acier au fronton de l'église (conservation du patrimoine) seront renouvelés.

Les travaux envisagés sont onéreux. Nous établissons actuellement plusieurs dossiers d'aide :

- Une demande de subvention de type DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de l'État pour obtenir 20% d'aides sur les sommes engagées.

Nous poursuivrons début 2021 par :

- Une demande de label auprès de la fondation du patrimoine pour lancer une campagne de dons (sous forme d'une souscription) permettant de financer une partie des travaux par des fonds privés.
- Une demande auprès de la fondation du crédit agricole.

Nous espérons obtenir des réponses courant 2021. En attendant, les travaux à l'intérieur du clocher devraient démarrer cet été.



• Le bulletin municipal par mail

Depuis le lancement du bulletin tous les deux mois, il est proposé de le recevoir de façon dématérialisée, par mail.

Dans notre politique de réduction des déchets, nous essayons d'être « exemplaire ». Depuis le début, le bulletin est imprimé sur des feuilles recyclées ; notre but étant de limiter au maximum notre impact environnemental. De ce fait, nous souhaitons augmenter le nombre de bulletins dématérialisés.

De plus, concernant le coût des impressions pour une année complète, soit 6 bulletins, de 12 pages, le coût est de 0,672 € par numéro, soit un total de 1128,96€ par année. Sans compter le temps passé à l'imprimer et le plier...



Actuellement une quinzaine de familles utilise déjà ce moyen, merci à elles. Nous comptons sur vous pour les rejoindre, n'hésitez pas à nous le dire par mail, ou de vive voix. 😊

• Un coup d'œil sur la bibliothèque

L'association « les liserons » a été dissoute il y a peu. De ce fait c'est la commune qui en reprend provisoirement la compétence.

En cette nouvelle année, une commission spécifique « bibliothèque » incluant des élus et des bénévoles a été créée afin d'assurer la continuité du service, et de réfléchir à son devenir.

Durant cette période de transition, la commune propose la gratuité de l'adhésion ! Profitez-en ! Adhésion sur place les mardis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h.

Bien sûr, les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus. 😊

Contact : lecture.brangues@gmail.com



• Colis de Noël

Ce samedi 19 décembre 2020, les membres du CCAS et élus du conseil municipal, avons distribué les colis de Noël aux personnes de + de 76 ans.

Les sacs ont été confectionnés par les membres du CCAS et une bénévole.

Merci à tous

Cette année, n'ayant pas pu nous retrouver autour du repas des anciens à cause de la crise sanitaire, nous avons souhaité offrir, aux habitants âgés de 67 à 76 ans, un sachet de chocolats. Souhaitant que pour l'année 2021, nous puissions être ensemble.



• Mur d'expression

La mairie va installer sur la place des panneaux qui vous permettront de vous exprimer sur votre ressenti pendant cette crise sanitaire. Ces petits mots seront par la suite recueillis par le centre social de Morestel, qui composera un livre à partir de vos écrits.

Cette installation se fera à compter du 1^{er} février et ce pour un mois.

Nous comptons sur vous.



• **Nouvelle Rubrique : dernières décisions importantes prises au conseil municipal**

- ❖ **Décision de poursuite de la modification simplifiée du PLU de Brangues concernant une incohérence de zonage** : Des maisons d'agriculteurs ou anciennes fermes situées en Zone Agricole empêchent la réalisation de certains travaux d'aménagement d'habitation.
- ❖ **Suspension des loyers au « Branguignol » perçus par la commune en attendant que l'entreprise touche les aides de l'Etat** : Cette décision a pour but de ne pas mettre davantage en difficulté la trésorerie du commerce.
- ❖ **Signature d'une convention de déneigement avec le Département de l'Isère** : Pour faciliter le passage et la tournée des déneigeuses, une partie des routes communales est confiée au Département : Partie Ouest de la rue du Brieux. En échange, la commune déneigera l'extrémité nord de la route départementale du Bouchage.
- ❖ **Signature d'une convention avec la société CERTINERGY** : dans le cadre de la Politique du Département en faveur des économies d'énergie, la commune a débuté un diagnostic des combles des bâtiments municipaux afin de les isoler.
- ❖ **Reprise de la compétence « Bibliothèque Municipale »** : depuis le 1^{er} janvier 2021, la commune gère en régie directe le service de Bibliothèque Municipale. Cette phase de transition laisse à l'ABVL le temps de s'organiser pour reprendre le service géré auparavant par Les Liserons.
- ❖ **Création d'un emploi permanent au service technique et recrutement d'un agent** : Arrivé aux termes de plusieurs CDD, un des deux employés sera pérennisé sur son poste à 20H/semaine afin de garder la réactivité pour l'entretien de la commune (espaces verts, patrimoine mobilier, matériels). Cela permet aussi de faire des économies puisque la municipalité fait moins appel à des artisans.
- ❖ **Création d'un emploi non permanent au service culturel pour 12 mois** : Le but est de poursuivre pour 2021 la mise à disposition d'une personne pour la mise en place d'actions culturelles sur la commune, en accompagnement des élus de la commune et de l'Association Brangues Village de Littérature.

Envie de passer au zéro papier, faites-nous part de votre souhait de recevoir ce bulletin d'information par mail !



• Focus sur les vœux de la municipalité :

Mesdames et Messieurs, chères âmes de Brangues,

Longtemps j'ai imaginé cette première cérémonie des vœux, devant vous, avec la solennité que l'on connaît à ce type d'événement. Depuis mes premières heures en tant que maire, je percevais ce moment mêlé de stress inévitable et de goûts merveilleux de la représentation publique. Souvent, je pensais au ton que j'emploierais, aux clins d'œil au propre, comme figuré, aux sourires que je vous ferais, élu, bénévole d'association ou habitant. Sept mois à penser au lieu, au moment opportun, à imaginer ce traditionnel verre de l'amitié et à réfléchir à son contenu et ses accompagnements. Combien de minutes de sommeil tardif ou de réveil prématuré à me projeter dans l'exercice, souvent contre mon gré...deux mille, en vain pour 2000 ans vingt !! Cette année et sa « surprise » sanitaire nous auront au moins appris qu'à trop regarder et imaginer l'avenir, on perd du temps sur l'essentiel et que seul, ou presque, le moment présent compte et avec lui notre capacité à s'adapter. 2020 nous aura au moins obligé à nous remettre en question sur nos habitudes et accepter notre vulnérabilité face à la nature que l'on croit trop souvent maîtriser.

Ce que nous vivons est bien réel. Il me semble nécessaire de me le rappeler autant qu'à vous. Tant la situation est inhabituelle et tant surtout résonne partout la remise en question de l'existence même de ce virus, à laquelle je me suis moi-même risqué dans les moments sombres : Le covid est-il instrumentalisé par nos politiques ? Est-il une conception de je ne sais quels pouvoirs dirigeants ou financiers pour je ne sais quels objectifs ? Masquer nos enfants pour leur apprendre à les faire taire ? Je me refuse à croire à ces folles théories qu'on entend trop souvent. Et le simple fait que certains, et de plus en plus, malheureusement y pensent (ou pire, y croient) en dit long sur la perte de confiance envers nos élus et nos élites et le mal de notre société.

J'admets sans détour que toutes les décisions de l'Etat en matière de lutte contre le coronavirus n'ont pas été les bonnes mais pour l'avoir vécu à l'échelle communale, je vous assure que le travail n'est pas simple. Je crois que le gouvernement, comme la municipalité, fait ce qu'il peut, n'en déplaît aux donneurs de leçons qu'on aimerait bien voir, juste cinq minutes à l'œuvre, à devoir faire le choix de mettre à mal l'économie (dont tout notre système quotidien dépend) et de protéger la population d'un virus dont on ne sait rien.

Notre année aura été aussi (et encore) marquée par 8 attentats, dont 7 sur fond d'islamisme radical, eux aussi bien réels. Quand on poignarde un sacristain dans une cathédrale ou décapite un professeur en pleine rue pour avoir montré des caricatures, ce n'est ni un acte religieux, ni une vengeance légitime pour une victime qui l'a « quand même un peu cherchée », ni une machination d'État pour nous diviser, ni une exagération de « BFM et consorts » à but d'audimat, c'est simplement de la barbarie qui gangrène, et ça n'a pas sa place dans notre pays. Dans le cas contraire, plus rien de ce que la municipalité vous propose n'aurait de sens.

Je ne m'attarderais pas plus longtemps sur cette actualité peu glorieuse de notre pays ou de notre planète. Des élucubrations presque drôles du mauvais perdant Trump (drôle si on avait affaire à un enfant de 5 ans, un peu moins quand il s'agit du Président des Etats-Unis d'Amérique), à « Wejdene » et son « Anissa » qui s'impose comme artiste (?) incontournable (et pas seulement chez les enfants de 5 ans), il y avait tant de sujets risibles à évoquer face à vous mais qui le sont malheureusement bien moins à l'écrit, sans le ton ironique, les mimiques à propos, et la nuance gestuelle que seul un discours offre.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

9



Il m'est surtout nécessaire de revenir sur l'actualité de notre commune qui a connu son lot d'événements. Le premier demeure bien les élections municipales du 15 mars dernier qui sont à l'origine de tout. La présence de deux listes complètes vous a donné une possibilité de vous prononcer réellement. Je remercie encore la population qui nous a fait confiance et qui nous donne ce formidable pouvoir d'agir. Je voudrais aussi rassurer les personnes qui ont voté pour les 15 autres candidats. Ces 15 personnes ont reçu un courrier afin de les inviter à participer à la vie municipale, avec une place particulière qui pouvait leur être donnée, étant entendu que se présenter à un scrutin municipal constitue un geste fort et témoigne d'une volonté d'engagement. J'en profite pour remercier les quelques candidats qui y ont répondu favorablement et concrètement, en rappelant aux autres que la porte de la mairie reste ouverte, ce qui d'ailleurs marche aussi pour tout habitant qui aurait le souhait de participer à la vie communale.

Quel meilleur exemple que notre Plan Communal de Sauvegarde, lancé au moment de la transition et maintenu après notre arrivée le 25 mai, et qui a permis, dans une synergie exemplaire élus-bénévoles, de vous tenir informés de l'actualité covid de Brangues toutes les semaines. Ce PCS a surtout abouti à la mise en place d'un service de ravitaillement à domicile en vivres et en médicaments à une dizaine de personnes « à risque » qui le désiraient. Interrompu cet été dans une parenthèse enchantée, le PCS a été relancé cet automne devant la « deuxième vague » tant annoncée et évidente mais à laquelle on ne voulait se résoudre.

C'est d'ailleurs durant cette parenthèse de juillet et août que se sont enchainées quelques manifestations : Marché du Livre et exposition de haute qualité pour Brangues Village de Littérature et Vogue du Club des Jeunes dans une version forcément adaptée aux « protocoles sanitaires » dictés de manière plus ou moins inopinée et imprécise par la Préfecture. De la fête de fin d'année du Sou des écoles aux activités de la Branguarelle, en passant par les ouvertures et animations de la bibliothèque dans un partenariat gagnant Les Liserons-PEPS (commune de Brangues), ce fut un bel été et une belle rentrée. Et de manière générale, bravo à toutes les associations qui ont pris le risque de maintenir leurs activités en 2020 dans des moments où clairement « on en avait bien besoin » mais où les difficultés administratives en auraient fait reculer plus d'un. L'équipe municipale a été à leurs côtés pour l'organisation mais sans les bénévoles et membres actifs, il n'en aurait rien été. Tout simplement Merci !

Côté travaux, dans une parfaite continuité municipale, il nous a fallu aussi terminer l'entrée nord du village – route de Groslée avec une réussite tant sur le plan visuel que de la sécurité. Nous espérons avoir convaincu les quelques riverains récalcitrants sur la réelle portée de ces travaux pourtant nécessaires, pour ne pas dire indispensables. Pas moins de 295 000 €, financé à 28% par la Région, 11 % par le département et 7% par la communauté de communes. Le reste à charge pour la commune, assez conséquent, se justifie. Demeure la végétalisation des abords et massifs prévue pour ce printemps 2021 et qui clôturera un bel aménagement d'ensemble initié largement par l'ancienne municipalité et son ancien maire, Didier LOUVET... Rendons à César ce qui est à César.

Lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets et dans un contexte sanitaire redevenu très compliqué, la fin novembre fut marquée par un engagement de nos commerces alimentaires, des producteurs locaux, du service public (école, mairie et bibliothèque) et de l'école associative. A l'initiative et à la demande de la municipalité, chacun s'est engagé à réduire les



déchets en lien avec son activité. Formidable réussite qui, au-delà du symbole, montre l'engagement de nos conseillers municipaux pour agir, à leur échelle, en faveur de la réduction des déchets et plus globalement de l'environnement, comme ils l'avaient promis dans leur profession de foi. Deux tentatives d'organisation de ramassage-nettoyage collectif de la commune ont été annulées pour cause de restrictions sanitaires mais cela ne modifie en rien la motivation de l'équipe municipale, partie remise pour 2021 !

Cette année m'aura aussi permis de découvrir ce qu'était « un(e) influenceur-ceuse », c'est-à-dire un ou une internaute, qui par sa présence et son suivi quotidien sur les réseaux sociaux, parvient à devenir un relais d'opinion auprès de toutes les jeunes femmes et de tous les jeunes hommes. Par ce biais, ces influenceurs imposent une manière de parler, de s'habiller et d'exister... et surtout de consommer. C'est dans le même temps de cette découverte alarmante que je prenais soin début octobre de réunir tous les adolescents de Brangues, masque au visage, pour construire avec eux leurs projets, identifier leurs besoins. Il m'aura fallu ce moment très précieux pour me rassurer et voir que loin des Kim Kardashian et autres Emma Verdes, je découvrais avec d'autres élus, des filles, des garçons prêts à aider nos anciens, monter une pièce de théâtre et se voir sans téléphone portable. Et « big up » à l'AEP et son Président qui ont accepté de laisser une salle à rénover à disposition. Rien n'a pu se faire en 2020 pour les raisons que vous imaginez, mais vous pouvez compter sur la municipalité et son CCAS pour ne pas laisser retomber le soufflé.

Déjà bien entamée en 2020, la recherche d'une solution durable pour remettre les aiguilles et le clocher "à l'heure" se poursuivra et devrait se terminer sur 2021 et 2022. Ce chantier devra aussi s'accompagner de quelques travaux de réparation (abat-sons, planchers, reprise de toiture...) pour être complet. Il n'y a rien de simple et de peu cher dans la gestion de ce type de patrimoine ancien. Cela demande un diagnostic poussé de professionnels et l'obtention de subventions spécifiques, et donc du temps. Soyez patients, la municipalité a bien entendu la population sur le besoin de voir tourner les aiguilles sur les quatre faces de notre si beau clocher.

La commission communication et l'ensemble des élus sont aussi fiers du journal bimestriel destinés aux habitants. Cet outil permet d'informer régulièrement la population de l'activité ou l'actualité de la commune de Brangues qu'elle soit municipale, associative ou émanant des habitants eux-mêmes. Ce journal s'est très récemment trouvé un nom, grâce à la population que les élus ont souhaité associer à la recherche. Le résultat de ce travail, pas aussi simple qu'il en a l'air, sera présenté pour le bulletin de Mars-Avril 2021.

Réunie à plusieurs reprises, la commission urbanisme se creuse les méninges pour tenter de solutionner les différentes demandes de travaux des particuliers et projets d'aménagements de la municipalité. Très conscients des difficultés rencontrées par chaque demandeur, les élus et les services se mobilisent pour vous aider. Ils entendent aussi, comme moi, le besoin de révision du PLU et de son AVAP (devenue SPR) dont la nécessité ne fait plus aucun doute. Une révision sera engagée sur ce mandat et l'inventaire des incohérences et besoins de simplification a déjà commencé.

Je ne peux vous énumérer tous les travaux ou projets initiés durant cette « semi-année ». Mais je peux vous assurer que vos élus se donnent à fond pour améliorer votre quotidien. Ils me sur-



prennent chaque jour par leur dévouement et leur investissement alors que près d'un tiers découvre absolument tout de la gestion d'une commune. Et ils peuvent compter sur des services municipaux (techniques, administratifs ou scolaires) bienveillants, à l'écoute et d'un professionnalisme que bon nombre de communes doivent nous envier. Bien souvent dans l'ombre, tout ce beau monde agit, et le jeune Maire que je suis aurait déjà sombré sans leur présence.

C'est grâce à eux que 2021 sera marquée par de nouveaux projets, en plus de la continuité des autres. Pour commencer, une réflexion sur la sécurisation du village, en particulier des entrées est (Le Bouchage) et ouest (St Victor). Sécurisation d'ensemble à laquelle les habitants et riverains sont et seront largement associés. Déjà débutée en 2020 avec la mise en place de la barrière de la nouvelle cour, la finition des abords de l'école se poursuivra en trois tranches. Une première partie sera déclenchée dès le premier semestre 2021 : Réfection de l'ancienne cour d'école devenue celle des maternelles et sécurisation des abords de la chaufferie. Les deux tranches suivantes concerneront l'amélioration de l'accessibilité de l'école et de la bibliothèque, et plus globalement l'aménagement du pré situé en contre-bas de la place du village. Ces projets seront marqués par la création d'un comité de pilotage spécifique, permettant à la population de participer à la réflexion en accompagnement des élus de la commission travaux et ceux de la commission scolaire qui travaillent déjà ensemble sur ces sujets.

Avec l'opportunité du tournage d'un long métrage, la programmation d'un festival de théâtre du Solstice orienté davantage vers le village, une bibliothèque et un PEPS redynamisés par des animations en leur sein et pour finir l'Association Brangues Village de Littérature prise d'un second souffle, le culturel sera encore à l'œuvre à Brangues en 2021. Emmenés par la commission culture, les élus municipaux souhaitent accompagner ces initiatives avec ambition. Le recrutement d'un agent culturel 15h/semaine pour l'année 2021 en est la preuve. Comme l'ensemble des projets, ce contrat de 12 mois n'enlève en rien le désir d'une gestion rigoureuse des finances de la commune.

Vous le voyez, malgré les circonstances, la municipalité est en mouvement constant. Conscient des moments difficiles que chacun de vous a vécu à cause du Coronavirus et devant ceux qui nous attendent sans doute, je vous souhaite néanmoins une excellente année 2021 : qu'elle soit l'élan d'un nouvel optimisme à l'image de celui que vos élus municipaux impulsent à travers différents projets. Tournez-vous vers le local et voyez ce que notre campagne nous offre comme privilèges, en toute situation. Que la santé vous entoure et entoure vos proches pour une vie sereine.

Bien à vous, Sylvain Granger,
Maire de BRANGUES